



PROGRAMME

PROGRAMME

CARACTERISTIQUES DU SITE

ENVIRONNEMENT DU SITE

Le Belvédère de Bois Court est situé en bout de route après les dernières maisons du village de Bois Court. Le Belvédère culmine à environ 1400 m.

Il offre un point de vue imprenable sur les remparts de Cilaos et de Grand Bassin.



Vue Photographique aérienne

DONNÉES DE NIVELLEMENT ET PLANIMÉTRIE:

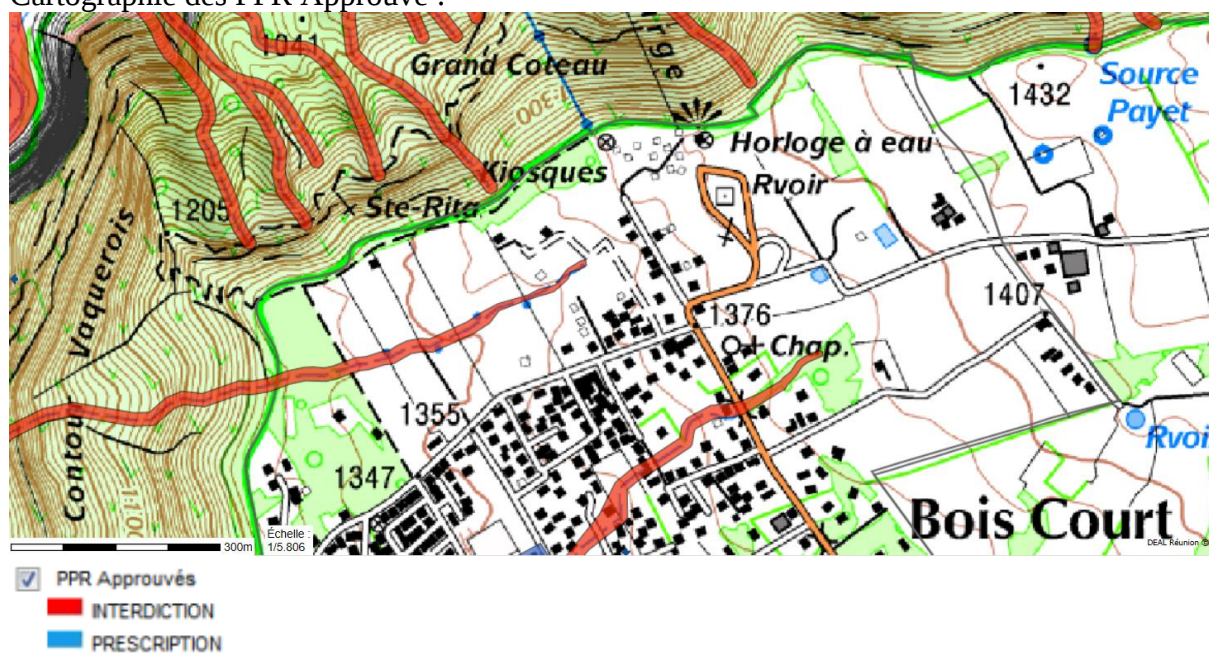
Les plans topographiques du site avec les profils en long et en travers ont été élaborés par le cabinet expert VEYLAND

Les cotes de nivellement sont rattachées au repère du Nivellement Général de La Réunion IGN et exprimées en mètres.

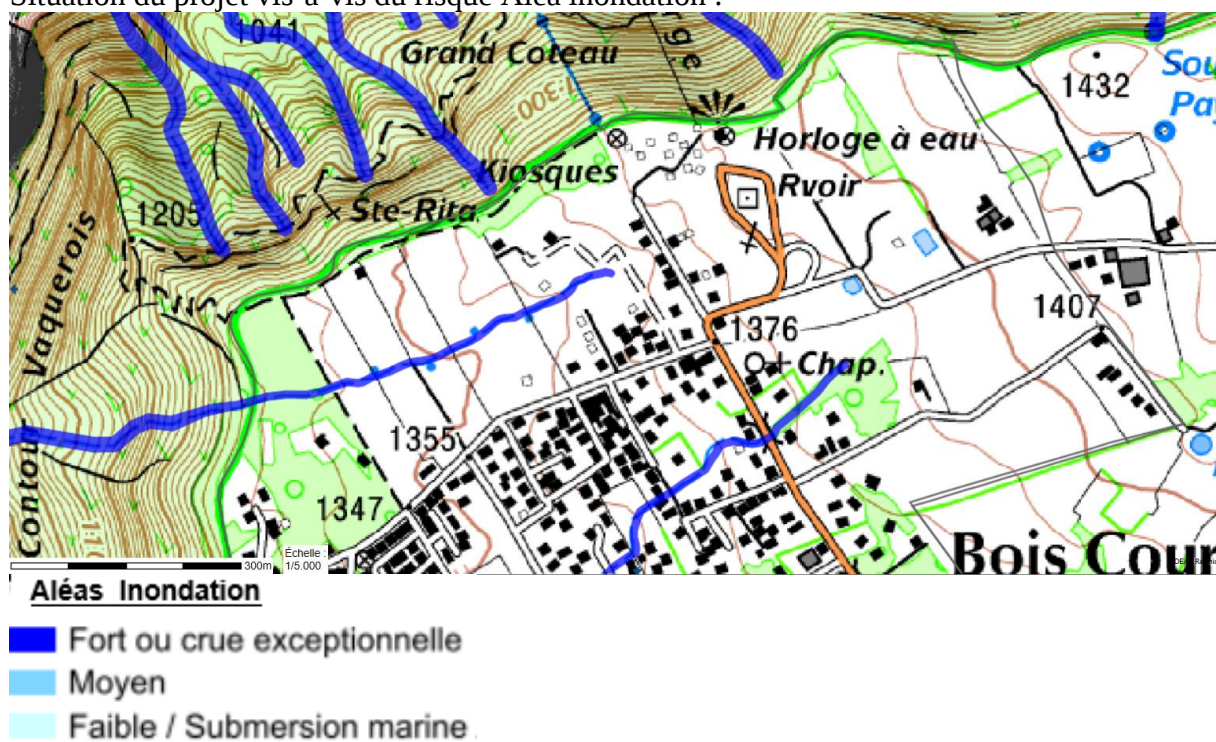
Les coordonnées définissant chaque point d'implantation sont données dans le système RGR 92 - UTM 40.

SITUATION DU PROJET VIS-A-VIS DES RISQUE PPRI

Cartographie des PPR Approuvé :

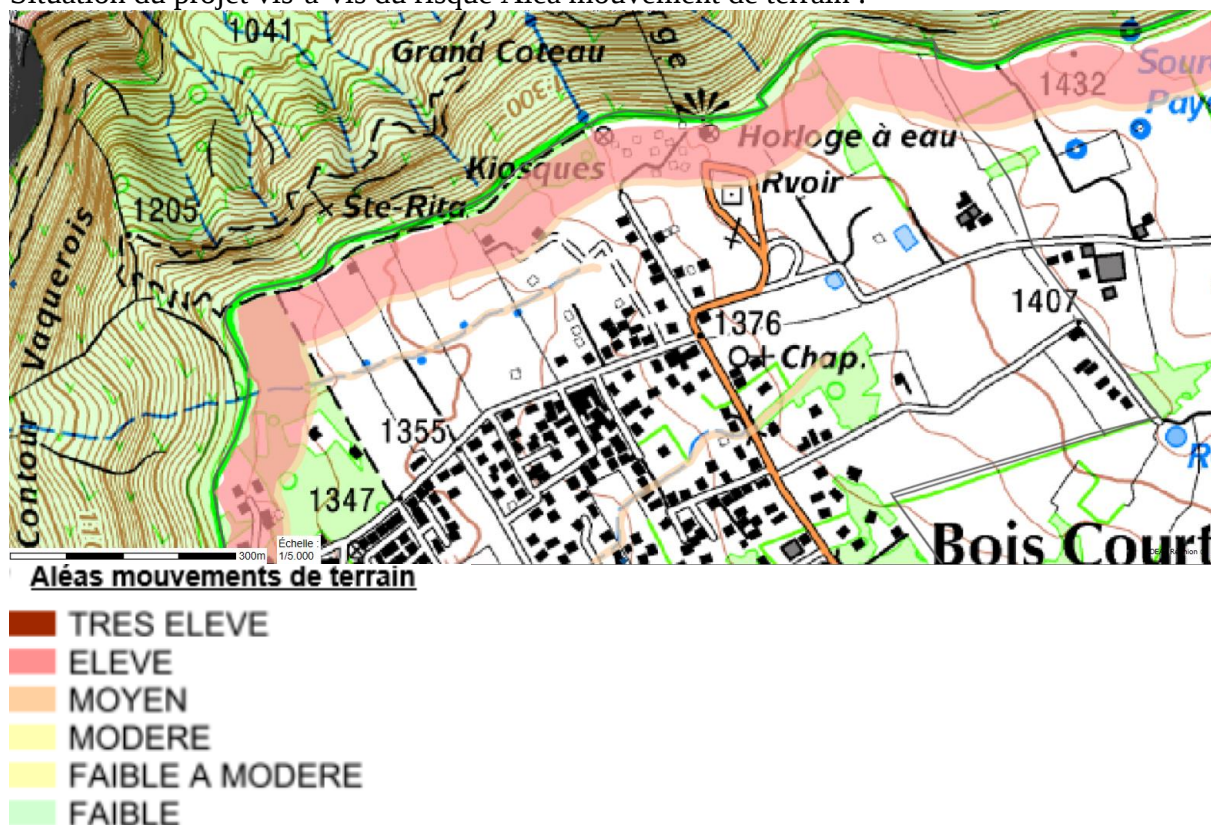


Situation du projet vis-à-vis du risque Aléa inondation :



Le site est exposés partiellement à des risques inondations selon les études de PPRI.

Situation du projet vis-à-vis du risque Aléa mouvement de terrain :



Toute la partie en bordure de falaise de ravine est en zone à **risque élevé** vis-à-vis des aléas mouvement de terrain-Aucune intervention sur cette partie à l'exception du déplacement des canalisations diam 165 de la source SAMARY et 350 du Pont du Diable, est possible. Des dispositions particulières seront appliquées concernant les travaux en limite des zones à risque conformément aux règlement du Plan de Prévention des Risques naturels de la Commune du Tampon.

ZONAGE SUIVANT LE PLU

Les emprises sont classées en 1AUTo

DONNÉES GÉOTECHNIQUES:

La campagne géotechnique a été réalisée sur le site par SEGC et Géolithe. Les hypothèses seront confirmées lors de la réalisation des travaux par une mission G3.

DONNÉES HYDRAULIQUES:

Le bureau d'étude Hydrétudes a été mandaté sur les études hydrauliques et l'hydrologie étudiée par l'Hydrogéologue m. Marc Cruchet de Mascareignes GEOLOGIE.

Les rapports ont été remis en phase AVP et lors de la procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau (dossiers en annexes).

Le bassin intercepté est inférieur à 20 ha, régime déclaratif au titre de la nomenclature.

CONTRAINTES

CHARGES D'EXPLOITATION:

Les ouvrages nouveaux ouvrages sont calculés pour supporter les charges civiles définies par la réglementation (Eurocodes) pour les hypothèses suivantes :

Classe de conséquence : CC1

Classe de fiabilité : RC2

Niveau de Supervision: DSL2

Niveau de Contrôle: IL2

Exploitation courante : 2ème classe. L'ouvrage est prévu surcharge pour camion-citerne: 1tonne/m².

Durée de vie des ouvrages: catégorie 4 (50 ans)

Données liées au vent:

Les effets du vent seront évalués selon les indications de l'Eurocode NF EN 1991-1-4 et de son annexe nationale.

Données liées à la température :

Les effets de la température seront évalués selon les indications de l'Eurocode NF EN 1991-1-5 et de son annexe nationale.

CLASSE D'EXPOSITION A L'ENVIRONNEMENT CLIMATIQUE :

La classe d'environnement à laquelle est soumis l'ouvrage sera **XC4/XS1**, au sens de la norme NF EN 206_1.

NIVEAU DE PREVENTION VIS-A-VIS DES RISQUES LIES A L'ALCALI – REACTION :

L'ouvrage est classé en **type II**, et de **classe d'exposition 2**

NIVEAU DE PREVENTION VIS-A-VIS DES RISQUES LIES A LA REACTION INTERNE :

L'ouvrage est classé en **catégorie 2**, et de **classe d'exposition XH2**

CONDITIONS SISMIQUES :

Au sens du nouveau zonage sismique applicable par Décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 (Délimitation des zones de sismicité du territoire français), l'île de la Réunion est située en zone 2 (zone faible). Il sera fait application des prescriptions de l'Arrêté du 26 octobre 2011 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux ponts de la classe dite « à risque normal ».

Les dispositions nécessaires seront prises dans le cadre des études d'exécution.

NOTE TECHNIQUE GENERALE

Les solutions techniques retenues ont été sélectionnées afin de garantir un système constructif simple et approprié, à partir de matériaux courants, robuste et à moindre coût. Qui respectent le climat et retracent la nature.

VOLET A : VRD

Hypothèse de Calcul :

PRINCIPE DE PRE DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGE DE SOUTÈNEMENT:

Règlements :

Les calculs de pré dimensionnement des ouvrages et fondations ont été réalisés sur la base de :

- Fascicule n° 62 – TITRE V – Règles techniques de conception et de calcul des fondations des ouvrages de génie civil,
- Les ouvrages de soutènement – Guide de conception générale – SETRA – Décembre 1998,

Sollicitations de calcul :

Les sollicitations prises en compte sont :

- Surcharge sur le TN : camion-citerne de 1t/m², poids de la citerne rempli y/c son radier
- La poussée des terres.

BASSE TENSION

Normes, DTU, Références :

Lois, décrets, arrêtés, circulaires ministérielles et instructions techniques en découlant Normes françaises, règles de l'art (documents techniques unifiés, exemples de solutions et Notice du CSTB Publications UTE, dès leur parution, même à titre provisoire) ;

Notamment :

NFC 13-100

NFC 14-100

Norme EDF HN62S20

Norme EDF HN82S15

EPURE DE GIRATION

Les vérifications des girations sont conformes aux stipulations du SETRA application selon le logiciel « girabase » qui est utilisé pour les carrefours à sens giratoire et autres carrefours plan..

PROGRAMME DES TRAVAUX :

PREPARATION DU TERRAIN :

Outre les opérations préliminaires d'installation de chantier et en conformité avec les réglementations en vigueur, intervention par un nettoyage général du terrain, le débroussaillage de l'ensemble de l'emprise et en respectant les mesures environnementales, l'accompagnement par un écologue est indispensable.

TERRASSEMENTS GENERAUX

L'exécution des plates-formes de voirie et parking se fera par déblais / remblais, les déblais excédentaires sont valorisés en carrière autorisée (cf étude d'impact).

Le projet prévoit l'aménagement de 2 giratoires et le déplacement de la voirie actuelle à l'Est, ainsi que l'aménagement de 300 places de parking dont 12 dédiées aux PMR.

La nouvelle voirie est à double sens, 2 voies séparées par un terre-plein central végétalisé, une largeur par voie de 3,50m, délimitée par des bordures, et un réseau de collecte des eaux pluviales.

Des itinéraires piétons de 2,00m, en béton de part et d'autres de la voie sécurisent les itinéraires.

Les profils en travers et en long figurent dans les plans de coupes.

OUVRAGES DE SOUTÈNEMENT :

Les murs de soutènement seront en maçonnerie de moellons pour :

- la limite EST de la nouvelle voie,
- la limite sud de la plateforme des kiosques
- les murettes seront également maçonnées.

VOIRIE : parking PMR et espace de retournement :

Couche de forme :

- GNT 0/80 Ep. : 20cm ;

Couche de base:

- GNT 0/31,5 Ep : 15cm ;

Couche de roulement:

- Enrobés denses à chaud. : 12 cm

La structure comprend une couche de fondation, une couche de base et un revêtement d'étanchéité en béton bitumineux

PARKING: revêtement en pavés drainants de type Pav'herbes ou similaire :

Places de stationnement extérieures et voie de circulation, traitées par une alternance de dalles de béton indépendantes et de surfaces enherbées.

- GNT 0/80 Ep. : 15cm;
- GNT 0/31,5 Ep : 15cm;
- Revêtement Pav'herbes ou similaire,
- Géotextile antipollution.

INTINERAIRES PIETONS :

-Cheminements pour circulations extérieures en béton balayé avec bandes podotactiles.

- GNT 0/31,5 Ep : 15cm ;
- Revêtement en béton Ep. : 12 à 15cm

-Sentier en scories : ce sont les parcours de découverte et de détente.

Ces allées sont en scories rouge, et forment une boucle continue, elles se raccordent aisément avec celles existantes.

La structure comprend : un géotextile, une couche de fondation et une couche de scories y compris le traitement avec liant hydrauliques ou naturel .

RESEAUX / ASSAINISSEMENT

La gestion des eaux pluviales

Étant donné le fonctionnement actuel de la zone d'étudiée, il est nécessaire de raccorder à l'exutoire de fonctionnement existant en le redimensionnant.

La gestion des eaux pluviales sera assurée via des zones de temporisation, maximisées en fonction des surfaces à collecter :

- Les parkings seront en éléments alvéolés avec aqua-textiles afin de répondre aux conditions de non pollution du périmètre rapproché du captage du Bras de la Plaine (rapport hydrogéologue).
- Des noues de rétention/infiltration seront aménagées en faveur des écoulements des eaux pluviales.

Une zone de temporisation aura pour objectif :

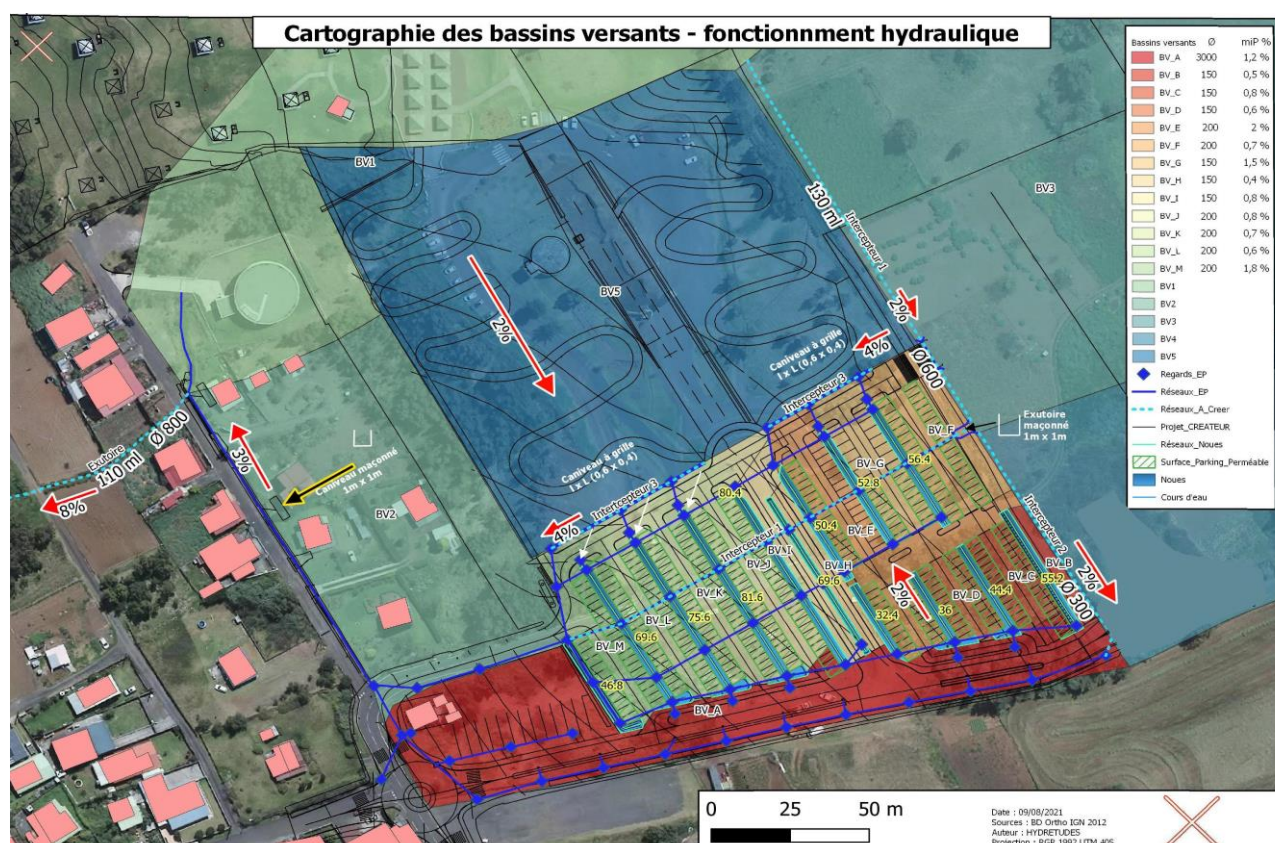
- De limiter les rejets à l'exutoire en créant un bassin de rétention de 236m³ d'eau, limitant l'infiltration.

(cf : études Hydrauliques du BET Hydrétudes et rapport de l'hydrogéologue)

Plusieurs fonctionnements sont identifiés :

- Fonctionnement pour les faibles crues (jusqu'à une période de retour 2 ans) avec temporisation, traitement des eaux tout au long du parcours de l'eau ;
- Fonctionnement pour les crues plus importantes (jusqu'à une période de retour 20 ans) Avec une gestion des eaux au niveau de l'aménagement sans débordement vers les parcelles situées en aval de Bois Cassant.
- Fonctionnement pour les crues extrêmes (au-delà d'une période de retour 20 ans) avec fonctionnement du réseau en mode dégradé et maîtrise de l'écoulement des eaux en aval de la zone d'étude.

Le détail du projet de gestion des eaux pluviales est le suivant :



Le projet prévoit des systèmes d'assainissement EP de type gravitaire et raccordements sur réseaux publics de l'impasse des Bois Cassants

Le réseau pluvial :

Canalisations PEHD $\Phi 400$ à $\Phi 600$ jusqu'à $\Phi 1200$.

- Entonnement à l'exutoire maçonné sur Bois Cassant et prolongement vers le Bras de la Plaine.
- Temporisation et accompagnement hors enjeux en réseau enterré diam. 1200 maxi.

RESEAUX DES CONCESSIONNAIRES:

Après identification sur site et recueil d'informations, les réseaux à déplacer sont :

- Canalisation Pont du Diable $\Phi 350$ fonte,
- eau potable Samary en $\Phi 125$,
- réseau électrique HTA aérien et BT
- effacement des réseaux à l'intersection avec le chemin Thomas PAYET,
- réseau aérien FT sur le chemin Piton Bleu.

MOBILIERS NATURELS

⋮

Du mobilier sera installé tel que bancs massifs, panneaux de signalisation sur les séquences d'aménagements et jalonnement, des informations sur le règlement des espaces et le respect des lieux ...

Les 20 kiosques ouverts en structure métallique, structure combinée avec du bois seront construits pour la vente des produits du terroir.

Les matériaux nobles sont privilégiés répondant aux exigences des hauts : climat, scories, basalte et bois...

VEGETALISATION ET SENTIERS D'INTERPRETATION :

Un plan de plantation des espèces endémiques et indigènes du territoire des Hauts est prévu le long des allées en scories et sur des espaces dédiés, il intègre la palette végétale ci-après :



L'embellissement est également maintenu dans le projet.

ACCESSIBILITE PMR :

Une mise en accessibilité du site aux PMR fait l'objet d'un dossier détaillé présenté en CSA et comprend :

-stationnement, itinéraire cohérent vers tous les points remarquables :toilettes, zone commerciale, point de vue, sentier de découverte, quai de dépose bus, kiosques...

Document concerté avec DEAL.

DUREE DE TRAVAUX

8 mois de travaux environ, hors durée de préparation de chantier de 1 mois.

L'aménagement mettra en valeur les grands paysages, la contemplation et la quiétude du site pour tous les visiteurs de la Plaine des Cafres.